



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

consommation

Question écrite n° 129619

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les conditions de la mise en application du tarif social de l'eau, qui a été promulgué au premier trimestre 2011 pour être mis en place au début de 2012. Or il semble qu'à ce jour les bénéficiaires du nouveau dispositif ne sont pas encore définis, mais qu'ils concerneront les foyers les plus modestes. Il lui demande dans quel délai la mesure pourra être mise en application.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129619

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2006

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)